

## INQUIÉTUDE

---

Par romain20 Postée le 16/08/2023 15:05

Bonjour, J'aimerais avoir votre avis car je ne sais vraiment pas comment agir. J'ai récemment reçu mon cousin qui est venu passer 10 jours de vacances chez nous (nous sommes en Corse.) avec ses deux fils. Il était déjà venu, il y a quelques années, avec sa compagne, et ses enfants en bas âge. À l'époque, sa compagne m'a dit " s'il n'arrête pas de boire, je le quitterai ". Elle l'a quitté. Mais ils ont la garde partagée. Durant son récent séjour en Corse, il a trouvé tous les prétextes pour boire. Il a réussi à gâcher la première soirée qu'il a passée ici en se soûlant. Ce qui m'a fait de la peine, c'est le regard de ses enfants. Sans compter qu'il s'est montré odieux avec mes parents, ses oncle et tante. Il est alcoolique, il boit du pastis presque pur, 1/2 litre de bière à chaque fois qu'il rentrait de la plage. Voyant que je le "rationnais", il s'est acheté une bouteille de pastis, simplement dans le but que je ne puisse pas lui refuser un apéritif. Cela ne m'a pas empêché de le faire, car je lui ai dit qu'à partir du moment où nous l'hébergions, nous attendions de lui un minimum de tenue. Voyant cela, il n'a rien trouvé de mieux que, au lieu d'aller à la plage, amener ses enfants dans un camping, soti disant pour qu'ils profitent de la piscine (alors que nous en avions une), pendant que lui, au bar, s'adonnait à la boisson (je m'en suis aperçu à son teint, et à son haleine.). Tout cela pour dire que nous nous faisons énormément de souci pour les enfants. Il est clair qu'il a pris à plusieurs reprises la voiture, alors qu'il avait un fort taux d'alcool dans le sang. Il tarde à réagir devant les problèmes des enfants. D'où mon dilemme : je voulais en parler à la mère des enfants, car je me fais énormément de souci pour eux. Mais tout le monde me dissuade de le faire, me disant que ce ne sont pas mes affaires, et que je vais perdre la confiance de mon cousin. Mais en me taisant, j'ai l'impression de commettre une non-assistance à personne en danger... Il néglige l'hygiène de ses enfants, la sienne, et surtout leur sécurité, en prenant la voiture en ayant bu plus que de raison. Je lui en ai parlé, il m'a demandé si c'était un problème. Je lui ai dit que s'il ne considérait pas que s'en était un, moi oui, son entourage aussi, à partir du moment où il néglige ses enfants et qu'il nous impose un comportement plus que désagréable. Il prend ça à la rigolade, il n'est pas alcoolique selon lui... Bref, je ne sais pas quoi faire pour aider ses enfants, car lui, il est clair qu'il n'a pas envie de l'être. Et vous l'aurez compris, ce qui m'importe, c'est la sécurité de ses enfants. Lui, c'est malheureux à dire, mais il est adulte, qu'il assume ses actes, mais les enfants n'ont pas à subir les conséquences de son comportement destructeur. Qu'en pensez-vous SVP ? Merci beaucoup Bien cordialement, Laurent

---

### Mise en ligne le 18/08/2023

Bonjour,

Votre description montre bien les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les proches d'une personne dépendante, dans le déni de ses consommations.

Vos inquiétudes sont bien compréhensibles au regard des conduites à risque de votre cousin impliquant le bien-être et la sécurité de ses enfants.

Vous souhaiteriez agir dans leur intérêt. Or, vous n'êtes pas soutenu par vos proches, par crainte de perdre le lien de confiance avec votre cousin.

Nous entendons bien la difficulté de vous sentir isolé dans une démarche pouvant s'avérer délicate car elle implique des membres de votre famille et peut générer des tensions.

Nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion et d'orientation possibles pour trouver des appuis aidants.

Il serait intéressant que vous puissiez obtenir du soutien auprès d'autres personnes de votre entourage, susceptibles d'entendre vos préoccupations et de vous conseiller de manière objective. Ce peut être d'autres proches ou des professionnels en addictologie comme cela est possible, en Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Les CSAPA proposent des consultations gratuites et confidentielles destinées aux personnes concernées directement ou indirectement par des problématiques d'addiction. Les équipes sont constituées de médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux. L'entourage d'une personne dépendante peut se saisir de ces services en vue d'être conseillé, informé et soutenu dans les difficultés qu'il rencontre.

Dans ce cadre, il vous sera possible d'exposer vos inquiétudes dans un lieu neutre et compétent en vue de faire le point sur cette situation et de disposer d'informations qui vous seront utiles.

Ne sachant pas dans quelle ville vous résidez pour vous indiquer une adresse, nous vous transmettons en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles ». Il vous suffira d'y indiquer votre ville et de sélectionner « soutien individuel usager/entourage ».

Par ailleurs, il existe une ligne d'écoute nationale dédiée à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Il s'agit du 119 (appels gratuits et confidentiels) accessible 7j/7, 24h/24. Ce sont des professionnels de l'enfance auprès desquels vous pourrez obtenir des informations précises et des réponses à vos interrogations. Vous trouverez en bas de page un lien vers leur site internet pour plus d'informations.

Ces démarches vous permettront de vous positionner, en ayant connaissance des procédures possibles à mettre en œuvre. Ainsi, vous pourrez être accompagné au mieux dans votre volonté d'agir pour le bien-être des enfants.

Enfin, si vous avez le souhait de faire un point plus précis sur cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous.

---

**En savoir plus :**

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Ligne d'écoute 119